

PRINCIPALES CONCLUSIONS SUR LES POLITIQUES À MENER

Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) a publié en 2018 sa quatrième évaluation mondiale du mercure, les précédents rapports datant de 2002, 2008 et 2013. Il s'agit de la seconde évaluation réalisée par le PNUE en collaboration avec le Programme de surveillance et d'évaluation de l'Arctique (PSEA). L'évaluation est étayée par un document d'information technique dont les chapitres ont été élaborés par des équipes d'experts et revus par des pairs pour en assurer la qualité scientifique. Ce document de synthèse récapitule les principales conclusions de ce document technique. Reconnaissant la pertinence des résultats de l'évaluation mondiale du mercure 2018 pour les décideurs politiques, cette section en présente les enseignements les plus éclairants quant aux moyens d'action à privilégier.



PRINCIPALES CONCLUSIONS 1

Le nouvel inventaire mondial des émissions de mercure d'origine anthropogénique dans l'atmosphère chiffre à 2 220 tonnes le volume d'émissions mondiales générées en 2015 par 17 secteurs d'activité clés.

Il existe également des sources anthropogéniques à plus petite échelle qu'il n'est pas encore possible de quantifier dans l'inventaire mondial détaillé. Ces sources supplémentaires génèreraient plusieurs dizaines, voire centaines de tonnes d'émissions par an. Même si leur prise en compte n'entraîne vraisemblablement pas de modification significative de l'inventaire des émissions mondiales totales, ces sources supplémentaires peuvent avoir une réelle incidence au niveau local ou régional.



PRINCIPALES CONCLUSIONS 2

Les estimations en matière d'émissions anthropogéniques mondiales de mercure dans l'atmosphère ont enregistré une hausse d'environ 20% entre 2010 (après mise à jour) et 2015.

Grâce à des actions continues pour réduire les émissions, de modestes diminutions ont pu être constatées en Amérique du Nord et dans l'Union européenne. Néanmoins, l'expansion économique (en Asie notamment) ainsi que l'utilisation et la mise au rebut de produits contenant du mercure ajouté semblent avoir, pour le moins, neutralisé tous les efforts réalisés en vue de réduire les émissions de mercure.



PRINCIPALES CONCLUSIONS 3

Les courbes des émissions de 2015 sont sensiblement semblables à celles de 2010.

En 2015, le premier foyer d'émissions est l'Asie (49 %, essentiellement l'Est et le Sud-Est du continent), suivie de l'Amérique du Sud (18 %) et de l'Afrique subsaharienne (16 %). Les émissions liées à l'orpaillage représentent près de 38 % des émissions mondiales totales ; elles constituent la première source d'émissions de l'Amérique du Sud et de l'Afrique subsaharienne. Dans d'autres régions, les émissions sont principalement liées à la production d'énergie et à l'activité industrielle.



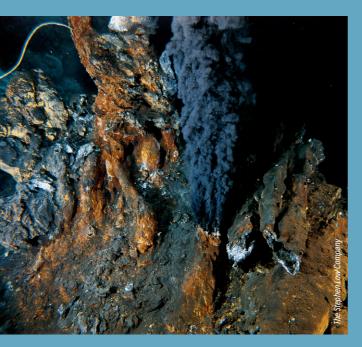
PRINCIPALES CONCLUSIONS 4

La combustion stationnaire de carburants fossiles et de biomasse est responsable d'environ 24% des émissions mondiales estimées – essentiellement la combustion de charbon (21%).

Les principales sources d'émissions industrielles restent la production de métaux non ferreux (15%), la production de ciment (11%) et la production de métaux ferreux (2%). Les émissions générées par le traitement de déchets de produits contenant du mercure ajouté représentent environ 7% de l'inventaire mondial 2015.







PRINCIPALES CONCLUSIONS 5

Les activités humaines ont provoqué une augmentation des concentrations totales de mercure dans l'atmosphère, à hauteur d'environ 450% par rapport aux niveaux naturels.

Cette augmentation est également due à des émissions anthropogéniques de mercure antérieures qui continuent de circuler dans la biosphère. On parle alors de mercure résiduel. Les émissions produites jusqu'à la fin du XIXe siècle (essentiellement issues de l'extraction minière d'or et d'argent sur le continent américain) ainsi que l'extraction et le raffinage du mercure (ou minerai de cinabre) contribuent davantage aux concentrations anthropogéniques actuelles de mercure dans les sols et les océans que toutes les sources industrielles du XXe siècle réunies. Le mercure résiduel et sa remobilisation potentiellement induite par le changement climatique affaiblissent notre capacité à effectuer des projections.

PRINCIPALES CONCLUSIONS 6

En 2015, l'orpaillage a entraîné l'infiltration d'environ 1 220 tonnes de mercure dans les environnements terrestres et d'eau douce, mais il est difficile de clairement distinguer la part de rejet dans les sols de celle du déversement dans les eaux.

La même année, les rejets mondiaux de mercure anthropogénique d'autres sources dans les environnements aquatiques s'élevaient à environ 580 tonnes. Les principaux secteurs contribuant à ces émissions sont ceux du traitement des déchets (43%), de l'extraction/exploitation des minerais (40%) et de l'énergie (17%).

PRINCIPALES CONCLUSIONS 7

La production naturelle de méthylmercure dans les océans et dans certains lacs n'est généralement pas jugulée par l'apport de mercure inorganique.

D'autres facteurs tels que le changement climatique et l'évolution des processus des écosystèmes terrestres et aquatiques ont une incidence de plus en plus importante sur le cycle du mercure, affectant la diffusion, les interactions chimiques et l'absorption biologique de cet élément dans l'environnement



PRINCIPALES CONCLUSIONS 8

La réduction des émissions de mercure et la diminution consécutive des concentrations de mercure dans l'atmosphère peuvent mettre du temps à se traduire par une diminution des concentrations de mercure dans le biote.

Le mercure résiduel présent dans les sols, les sédiments et les systèmes aquatiques va continuer à produire du méthylmercure pendant un certain temps.



PRINCIPALES CONCLUSIONS 9

Certaines chaînes alimentaires aquatiques présentent des charges de mercure à des taux préoccupants pour le système écologique et la santé humaine.

Les émissions et les rejets anthropogéniques de mercure – en cours ou résiduels – sont les principaux facteurs d'augmentation des taux de mercure et de l'exposition au mercure.



PRINCIPALES CONCLUSIONS 10

Nous sommes tous exposés à une certaine quantité de mercure.

Pour de nombreuses communautés dans le monde, la consommation alimentaire de poisson, de crustacés, de mammifères marins et d'autres aliments constitue la première source d'exposition au méthylmercure. L'exposition au mercure élémentaire et inorganique se produit essentiellement dans le cadre d'activités professionnelles (y compris l'orpaillage) ou par contact avec des produits contenant du mercure. Le cas des groupes vulnérables, y compris certaines populations autochtones et les populations fortement exposées au mercure en raison de leur régime alimentaire ou de leur profession, demeure particulièrement préoccupant.

Cover photograph: Andrew Sutton/Shutterstock.com Design: Burnthebook.co.u

L'évaluation mondiale du mercure 2018 se fonde sur des ressources améliorées pour l'estimation des émissions et des rejets et sur une meilleure compréhension du cycle du mercure dans l'environnement. En outre, le rapport 2018 apporte de nouvelles informations sur l'exposition au mercure chez les animaux et chez l'homme. Ces améliorations sont le fruit d'activités internationales de recherche et de suivi en lien avec le mercure. Elles offrent un socle de connaissances solide pour étayer les actions visant à réduire les émissions et le rejet de mercure ainsi que l'exposition de l'homme et des écosystèmes à celui-ci.

En approfondissant notre compréhension des enjeux liés au mercure, nous pourrons renforcer notre capacité à identifier des actions efficaces pour réduire la pollution au mercure et ses répercussions. Pour y parvenir, nous devons renforcer la recherche élémentaire sur certains aspects du cycle du mercure et mettre en place des méthodes de suivi systématiques afin d'étendre la couverture géographique des opérations de mesure de la pollution au mercure. Le mercure, en tant qu'élément chimique, ne peut être détruit. Retirer le mercure des combustibles et des matières premières en vue de réduire les émissions aura pour effet de générer des déchets contaminés au mercure, lesquels risqueront de devenir à leur tour des sources de rejets. En cas de suppression du mercure lors des émissions et des rejets, celui-ci doit continuer à faire l'objet d'une gestion responsable afin qu'il ne constitue pas un problème de traitement des déchets ou une source secondaire de rejets. En appréhendant la gestion actuelle ainsi que les futures modalités de gestion et de stockage sécurisés s'agissant du mercure retiré des utilisations et sources actuelles, nous pourrons assumer la gestion complète du cycle de vie du mercure mobilisé par les activités humaines et garantir que les processus de retrait ne portent pas atteinte à l'environnement ni à la santé humaine.



Programme des Nations Unies pour l'environnement

United Nations Environment Programme P.O. Box 30552 Nairobi, Kenya Tel: ++254-(0)20-762 1234 Fax: ++254-(0)20-762 3927 E-mail: uneppub@unep.org www.unep.org

